



## Litige vente véhicule avec particulier

Par **Perle 14**, le **10/03/2011** à **19:48**

Bonjour,

Il y a quelques semaines j'ai mis mon véhicule en vente sur un site de petites annonces, J'ai été contactée par des deux personnes au même moment, une de ces personnes est venue et ma faite une offre que j'ai mise en suspens car la seconde venait le lendemain voir le véhicule,

Cette dernière après essai m'a faite une offre que j'ai acceptée et m'a remis un cheque de 500€ en guise de réservation du véhicule et devait revenir 4 jours plus tard pour finaliser la vente.

J'ai donc recontacte la première personne et lui ai signifie la vente de la voiture.

De mon cote ne pouvant me retrouver sans véhicule j'ai moi même réserve une voiture, or 24h avant de venir les acheteurs m'ont signifie qu'ils ne pouvaient plus acheter ma voiture car ils n'ont finalement pas vendue leur voiture.

Ceci étant dit, ma question est de savoir si je suis en droit d'encaisser leur cheque de 500€ sachant que par leur faute j'ai rate une vente et me suis retrouvée très embarrassée.

D'avance merci de votre aide.

Cordialement